



DIRECTIVES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

DANS LA LOGISTIQUE

Warsteiner Brauerei · Haus Cramer KG



TABLE DES MATIÈRES

- Informations et mesures relatives à la sécurité
- Mesures et comportements à adopter en cas d'urgence
- Consignes de secours
- Plan



WARSTEINER
FAMILIENTRADITION  SEIT 1753

INFORMATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ

PICTOGRAMMES ET RÈGLES DANS LA LOGISTIQUE

INFORMATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ



Toutes les personnes sont tenues de porter un gilet fluorescent dans tout le hall de chargement.



Protection des pieds. Le port de chaussures de sécurité est obligatoire pour pénétrer dans le hall de chargement.



Veuillez respecter l'interdiction générale de fumer et de consommer de l'alcool dans le hall de chargement.



L'entreprise impose un taux d'alcool dans le sang de 0,0 ‰ pour conduire des véhicules à moteur.



Dans le hall de chargement, la vitesse maximale des véhicules est limitée à 10 km/h.



Les chariots de manutention et les véhicules électriques présentent un risque dans toutes les zones de l'entreprise. Nous vous prions d'être particulièrement vigilant.

MESURES DE SÉCURITÉ

Toutes les personnes qui se trouvent dans le hall de chargement doivent impérativement suivre les ordres du coordinateur d'équipe.

Outre le conducteur, personne n'est autorisé à quitter le véhicule.

La présence d'enfants dans le hall de chargement est strictement interdite, il est interdit de sortir du véhicule.

Conformément au règlement de prévention des accidents BGVD 29, seuls des véhicules adaptés au transport de boissons (VDI 2700, page 102) sont chargés.

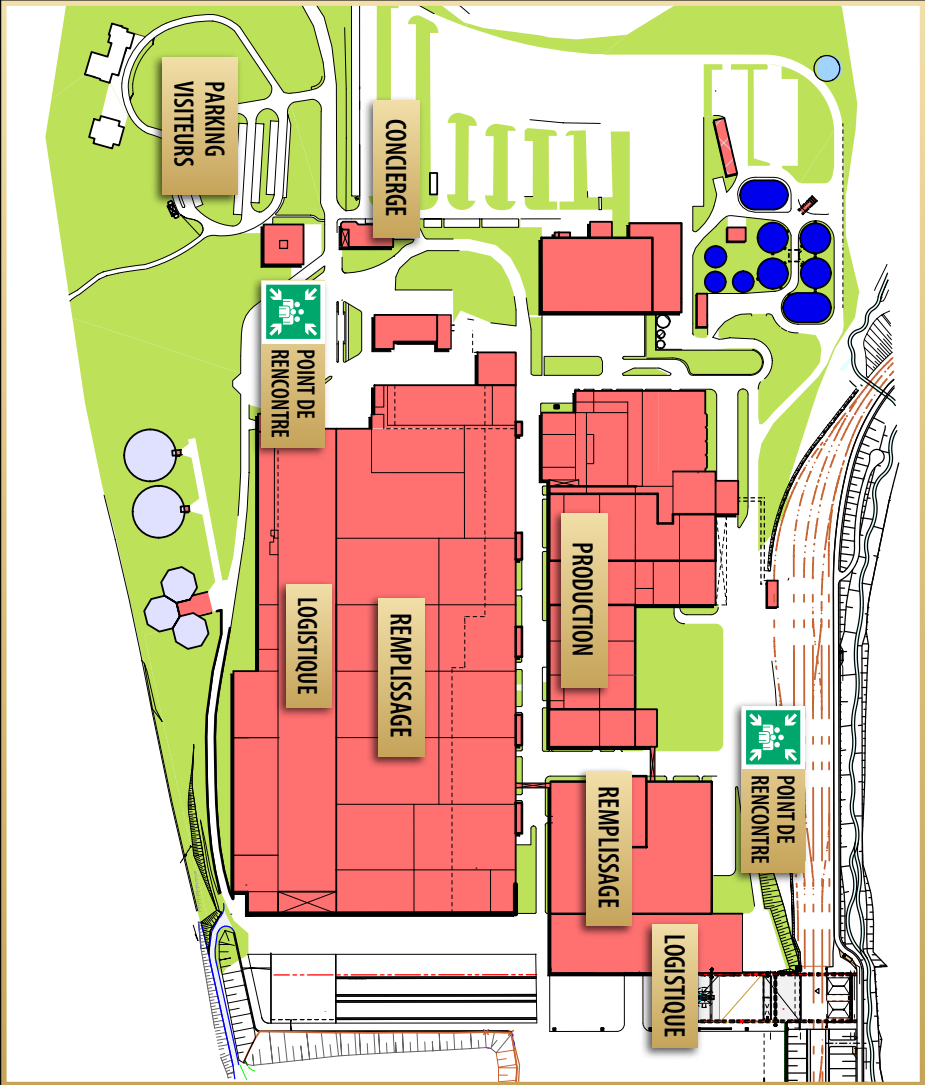
Le poids total autorisé ne doit pas être dépassé.

Conformément au § 412 du Code du commerce et au § 22 du Code de la route, le conducteur est tenu de sécuriser son chargement. Des sangles peuvent être demandées au concierge.

Les équipements mis à disposition dans le hall de chargement (par exemple les échelles) doivent être utilisés si nécessaire.

WARSTEINER BRAUEREI

PLAN



MESURES

EN CAS D'URGENCE

Veillez respecter les panneaux d'avertissement suivants en cas d'urgence:



Premiers secours



Point de rassemblement



Civière



Défibrillateur



Issue de secours



Extincteur



Voie de secours



Bouton d'alarme incendie

COMPORTEMENT À ADOPTER EN CAS D'URGENCE

Dirigez-vous vers l'issue de secours la plus proche en suivant les panneaux indiquant les voies de secours. Signalez votre présence au coordinateur au point de rassemblement.

Point de rassemblement voir plan.

SIGNALEMENT D'UNE SITUATION D'URGENCE

En cas d'urgence, veuillez impérativement indiquer :

- Qui est à l'origine du signalement (nom) ?
- Que s'est-il passé (incident) ?
- Où cela s'est-il passé (lieu et bâtiment/étage) ?
- Envoyer une personne chez le concierge afin qu'elle puisse guider les équipes de secours

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Général : 0-112

Interne : 1281